



COMMUNE DE CHAMBON-SUR-LAC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 11
Présents : 11
Absent : 0
Votants : 11

Délibération
n° 10.20.03.2026

DESIGNATION DES CORRESPONDANTS PREVENTION ROUTIERE

Fait et délibéré en Mairie
les jours, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures.

Affichée le 20.03.2026

Pour copie conforme ;
En Mairie

Le Maire,

Emmanuel LABASSE



Le Secrétaire de séance,

Amélie PANCRACTIO

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de CHAMBON SUR LAC, sous la présidence de Monsieur Emmanuel LABASSE, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Date de convocation : 16.03.2026

Présents : Emmanuel LABASSE, Dominique ALAMARGOT, Françoise BARBIER-CHASSAING, Pauline BOUCHEREAU, Sylvain CREGUT, Pascal FOURNIER, Morgane MOURET, Amélie PANCRACTIO, Frédéric ROUX, Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE, Daniel VAUZEILLES

Absent excusé : /

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme. Amélie PANCRACTIO a été élue secrétaire de séance.

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 Monsieur le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner parmi les membres du Conseil les correspondants prévention routière.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DESIGNE les correspondants prévention routière suivants :

- **M. Daniel VAUZEILLES, correspondant titulaire ;**
- **Mme Amélie PANCRACTIO, correspondante suppléante.**